

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 30 janvier 2020

DELIBERATION

2020/09 SUBVENTIONS 2020 AUX ASSOCIATIONS

Il est proposé au Conseil d'accorder des subventions de fonctionnement aux associations, pour les actions mise en place, conformément à leurs statuts, après instruction des dossiers de demande de subvention des associations par le service Vie associative. Les budgets prévisionnels des associations ont été déposés par elles dans PROGOS et peuvent être sollicités auprès du Service Animations Vie Associative de la Commune associée de Lomme.

Conformément à la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, au décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 et à la délibération municipale n° 16/138 du 18 mars 2016, des conventions d'objectifs ont été passées entre la Ville et les associations subventionnées au-delà du seuil annuel de 15 000 € de subvention : Et Vous trouvez ça drôle !, Théâtre Octobre, Amicale du Personnel Communal et Lomme Lille Métropole Handball. Association des Clubs Sportifs de Lomme (ACSL), Lomme Gymnastique Rythmique, O.S.M.L. Athlétisme, O.S.M.L. Football, S.R.L.D. Football

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **ATTRIBUER** les subventions suivantes au titre de l'année 2020 reprises dans le tableau ci-dessous pour un montant total de 434 028,00€.

- ◆ **IMPUTER** les dépenses correspondantes :
 - 16 836,00 € Chapitre 65- article 6574- fonction 20- opération 2554 : Soutien aux foyers et OCCE- code service : NEN
 - 7 884,00 € au Chapitre 65- article 6574- fonction 20- opération 1070 : Soutien aux associations scolaires- code service : NEN
 - 227 350,00 € au Chapitre 65 - article 6574- fonction 411- opération 1067 : Soutien aux associations sportives- code service : NEN
 - 29 655,00 € au Chapitre 65- article 6574- fonction 20- opération 1076 : Soutien aux associations du personnel- code service : NEN
 - 130 795,00 € Chapitre 65- article 6574- fonction 33- opération 1079 : Soutien aux associations culturelles- code service : NEN
 - 3 750,00 € Chapitre 65- article 6574- fonction 510- opération 1110 : Soutien aux associations de santé - code service NEN
 - 16 958,00 € Chapitre 65- article 6574- fonction 524- opération 2555 : Soutien aux associations sociales- code service : NEN
 - 800,00 € Chapitre 65- article 6574- fonction 524-opération 1111 : Soutien aux associations patriotiques- code service : NEN

ADOPTE A LA MAJORITE,

Abstentions : Mme ACS - M. HENRI.

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme